

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
LA MARINE : *sous-direction personnel, bureau
personnel militaire.*

**CIRCULAIRE N° 469/DEF/DCCM/PERS/MIL
relative à la préparation par correspondance au
concours ouvert en 2007 pour le recrutement dans
le corps des commissaires de la marine, au grade
de commissaire de 3^e classe, d'officiers mariniers
et de secrétaires administratifs de l'administra-
tion centrale ou des services extérieurs du minis-
tère de la défense – cycle 20062007.**

Du 03 juillet 2006.

NOR D E F B 0 6 5 1 4 4 0 C

Pièces jointes :

Trois annexes.

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PA
22, 2006, texte 99.

1. Un concours pour le recrutement dans le corps des commissaires de la marine, au grade de commissaire de 3^e classe, d'officiers mariniers et de secrétaires administratifs de l'administration centrale ou des services extérieurs du ministère chargé des armées semi-direct sera organisé en 2007.

La Revue d'Études organise, avec l'agrément de la direction centrale du commissariat de la marine (DCCM), un cours par correspondance, de juillet 2006 à mars 2007, préparant aux épreuves écrites et orales de ce concours.

2. Les candidats devront s'inscrire directement auprès de la Revue d'Études avant le 29 septembre 2006 au moyen d'un imprimé du modèle indiqué en annexe I et joindre à cet envoi un chèque du montant du versement initial.

Une copie de la fiche d'inscription sera obligatoirement adressée à la DCCM pour les candidats qui souhaitent obtenir une prise en charge partielle des frais d'inscription dans les conditions prévues au point 3 ci-après.

3. Le tarif du cours est indiqué en annexe II.

La marine prendra à sa charge 75 p. 100 du coût de la préparation des candidats qui :

- n'auront pas bénéficié au cours des années précédentes d'une prise en charge de ce même cours ;
- rempliront les conditions figurant à l'annexe III, pour pouvoir se présenter au concours ;

— feront preuve d'une assiduité suffisante, qui sera jugée sur l'ensemble de la préparation.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe, directeur central
du commissariat de la marine,*

Bernard LENOIR.

ANNEXE I.

FICHE D'INSCRIPTION AU COURS PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE COMMISSAIRES DE LA MARINE ASSURÉ PAR LA REVUE D'ÉTUDES ⁽³⁾

NOM :
Prénom :
Grade :
Matricule :
Spécialité :
Date d'entrée au service :
Affectation actuelle :

désire s'inscrire au cours préparatoire par correspondance au concours interne de recrutement de commissaires de la marine.

Les devoirs devront être envoyés à l'adresse suivante :

.....
.....
.....Je déclare n'avoir jamais bénéficié - avoir bénéficié⁽⁴⁾ d'une prise en charge financière de ce cours par la marine.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions requises pour participer au concours 2007. ⁽⁵⁾

A ,le

Signature

(3) A établir en 2 exemplaires et à adresser obligatoirement avant le 29 septembre 2006 :-le 1er exemplaire à la Revue d'Etudes - 32 rue, Delizy - 93500 PANTIN-Tél. : 01-44-54-22-30, accompagné d'un chèque du montant du versement initial-le 2e exemplaire à la direction centrale du commissariat de la marine - sous-direction " personnel " - 2, rue Royale - 00352 Armées.

(4)) Rayer les mentions inutiles.

(5) En cas de doute, l'intéressé doit se renseigner auprès de son bureau militaire.

ANNEXE II.

**TARIF DU COURS PAR CORRESPONDANCE 20062007 PRÉPARANT AU CONCOURS INTERNE DE
RECRUTEMENT DE COMMISSAIRES DE LA MARINE.**

Tarif du cours et modalités de règlements applicables à tous les candidats.

Paiement au comptant à l'inscription : 485,00 euros*

ou

Paiement échelonné comme suit : 510,00 euros*

(5 fois 102 euros)

* La somme de 25 euros correspondant aux droits d'inscription est comprise dans les tarifs indiqués ci-dessus.

Participation financière de la marine.

Elle s'effectue au profit des candidats réunissant les conditions prévues au point 3 de la circulaire (75 p. 100 du coût de préparation sur la base du paiement au comptant).

Modalités.

A la fin du cours, la Revue d'Etudes reversera la somme de 363,75 euros à chacun des candidats bénéficiant, sur décision de la DCCM, d'une prise en charge partielle des dépenses engagées.

La Revue d'Études adressera à la DCCM la facture correspondant à ces remboursements.

ANNEXE III.

CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER EN 2007 AU CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE COMMISSAIRES DE LA MARINE.

Peuvent être admis à prendre part au concours interne ouvert en 2007, sous réserve de remplir les conditions d'aptitude physique pour l'admission dans le corps des commissaires de la marine :

- être âgé de vingt-six ans au moins et de trente cinq ans au plus ;
- avoir au moins cinq ans d'ancienneté de services.